

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 2

**Résolutions adoptées à la 546^e séance
tenue le 4 février 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 30 mars 2009

CU-546-2 PROCESSUS DE NOMINATION DU RECTEUR : RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

CU-546-2.1 Éléments de réflexion sur la participation du Conseil à l'ensemble du processus de nomination du recteur

- I. le Conseil de l'Université confie au Comité de gouvernance le mandat suivant :
 1. de poursuivre et d'enrichir, pour le bénéfice du Conseil, la réflexion sur les défis et les enjeux futurs de l'Université et sur les profils et qualités attendus du recteur ou de la rectrice;
 2. d'assurer le suivi du processus de nomination et l'accompagnement du Conseil durant les étapes consultative et décisionnelle du processus;
 3. de conseiller la chancelière dans ses actions et interactions avec le Comité de consultation;
 4. de présenter au Conseil toute recommandation qu'il estime nécessaire;
 5. de poursuivre ses travaux sur les modalités d'amélioration des communications entre le Comité de consultation et le Conseil.

- II Aux fins de la réalisation de ce mandat, la composition du Comité de gouvernance sera élargie pour y admettre :
 1. les deux membres suivants : messieurs Pierre-Paul Côté et Michel Plessis-Bélair;
 2. tout autre personne dont les fonctions ou les compétences pourraient être requises de temps à autre.

CU-546-3.1 ATTRIBUTIONS DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université attribue la permanence aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/546^e/165.1 déposé aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 2

**Résolutions adoptées à la 546^e séance
tenue le 4 février 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 30 mars 2009

CU-546-3.2

NOMINATION DE PROFESSEURS

Le Conseil nomme avec permanence les personnes dont les noms paraissent au document A-2/546^e/166 déposé aux archives.

La secrétaire générale,
Francine Verrier